

estime que les contacts systématiques et variés sont seuls capables d'encourager une plus grande ouverture en Chine, d'élargir l'engagement de ce pays sur le plan international et, par là, de promouvoir les intérêts du Canada.

Un partenariat économique

Sur le plan économique, le Canada a profité de la croissance rapide de la communauté Asie-Pacifique dans son ensemble et tout particulièrement de celle de la Chine.

Depuis 1979, les échanges bilatéraux avec la Chine ont progressé à un taux moyen de plus de 13 p. 100 par année.

Les entreprises canadiennes sont à l'avant-garde des sociétés étrangères qui cherchent à s'implanter sur le marché chinois.

Le gouvernement du premier ministre Chrétien est déterminé à appuyer leurs initiatives en usant de tous les moyens à sa disposition.

La primauté du droit, le bon gouvernement et les droits de l'homme

Mais pour que ce partenariat économique réussisse, il faut que les Canadiens soient assurés du respect de la primauté du droit et de la transparence en Chine.

La primauté du droit doit dépasser le seul niveau des institutions pour devenir un principe ancré dans la réalité, c'est-à-dire pour fonder une éthique du droit. Si les lois n'existent que dans l'abstrait, elle restent sans effet : il faut aussi qu'elles soient appliquées. Le Canada appuie les changements qui réduisent les écarts entre les institutions, les règlements et le comportement des entreprises.

Les programmes d'aide au développement sont l'un des instruments que le Canada continuera d'utiliser non seulement pour encourager le respect de la primauté du droit, des droits de la personne et de la saine conduite des affaires publiques, mais aussi pour promouvoir le développement durable.

Le Cadre stratégique de programme-pays pour la Chine, élaboré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), reflète cette volonté en mettant en valeur les thèmes de la coopération économique et du développement respectueux de l'environnement, ainsi que du respect des droits de la personne, du bon gouvernement et du développement de la démocratie.

L'ACDI joue un rôle important à cet égard en établissant des liens constructifs avec les forces du changement en Chine. Des projets aussi différents que la formation des juges d'instances